

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### **Arrêté du 6 janvier 2010 portant ouverture de concours de recrutement de rédacteurs territoriaux par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane**

NOR : IOCB1002569A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane (CGFPTG) en date du 6 janvier 2010, sont ouverts au titre de l'année 2010 trois concours (interne, externe et troisième concours) pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Date et lieu des épreuves écrites d'admissibilité : à partir des jeudi 28 et vendredi 29 octobre 2010, à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni.

Date et lieu des épreuves orales d'admission : à partir de janvier 2011, à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni.

Retrait des dossiers d'inscription : trois modalités sont acceptées :

Retrait sur place au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane du lundi 24 mai 2010 au lundi 14 juin 2010, de 8 heures à 12 heures.

Retrait par voie postale du lundi 24 mai 2010 au lundi 14 juin 2010 (le cachet de la poste faisant foi). Joindre à toute demande de retrait manuscrite une enveloppe grand format (22,9 × 32,4 cm) affranchie à 4,20 euros et libellée aux nom, prénoms et adresse du candidat. Les demandes par voie postale de dossier doivent être adressées au plus tard huit jours avant la date limite de retrait de dossier (le cachet de la poste faisant foi).

Préinscription en ligne sur le site [www.cdg973.org](http://www.cdg973.org) : saisie, transmission par internet de la préinscription en ligne et impression du dossier présaisi pendant la période de retrait du lundi 24 mai 2010 au lundi 14 juin 2010, minuit (heure de Guyane).

Dépôt des dossiers d'inscription : jusqu'au vendredi 25 juin 2010.

Dépôt sur place au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane jusqu'au vendredi 25 juin 2010, à 12 heures.

Envoi par voie postale jusqu'au vendredi 25 juin 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

Préinscription en ligne sur le site [www.cdg973.org](http://www.cdg973.org) : dépôt ou envoi par courrier du dossier papier présaisi sur internet, signé et accompagné des pièces justificatives, jusqu'à la date limite de dépôt : vendredi 25 juin 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

Conditions d'inscription :

Concours externe : ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat en vue de l'inscription dans les universités ou d'un titre ou diplôme homologué au niveau IV des titres ou diplômes de l'enseignement technologique, ou avoir subi avec succès l'examen spécial d'accès aux études universitaires, ou être titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Troisième concours : aux candidats justifiant de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.

Le nombre de postes ouverts aux concours pour la spécialité administration générale est fixé comme suit :

Concours externe : 55 postes.

Concours interne : 81 postes.

Troisième concours : 2 postes.

Renseignements et inscriptions au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane (CGFPTG), 36, avenue Louis-Pasteur, BP 493, 97332 Cayenne Cedex (téléphone : 0594-29-00-91).